

**Document de question et réponse**  
**DISO-IAAC-404044**

<b>Question 1:</b>	En ce qui concerne O1 et C1 – Expérience de l’offrant, l’AEIC demande trois projets par volet. Les promoteurs peuvent-ils utiliser le même projet dans plusieurs volets?
<b>Réponse 1:</b>	Oui
<b>Question 2:</b>	En ce qui concerne l’annexe « B » Bases de paiement, L’AEIC exige-t-elle un taux pondéré pour chaque volet ou un taux par personne? Par exemple, si nous proposons trois ressources pour le volet 1, devons-nous fournir un taux pour chaque personne ou un taux pondéré pour englober toutes les ressources (junior, intermédiaire et senior) du volet 1?
<b>Réponse 2:</b>	Chaque ressource proposée devrait avoir un taux correspondant.
<b>Question 3:</b>	En ce qui concerne la pièce jointe A : Matrice des composantes et thèmes du projet, l’AEIC exige-t-elle que ce formulaire soit rempli et présenté avec la proposition? Si oui, les promoteurs peuvent-ils soumissionner pour des parties de chaque volet? Par exemple, un promoteur peut-il soumissionner seulement pour le volet 1, géologie?
<b>Réponse 3:</b>	En vertu de la pièce jointe A, les offrants doivent préciser (en cochant dans le formulaire) les domaines pour lesquels ils soumissionnent.
<b>Question 4:</b>	Existe-t-il une valeur totale du programme pour cette offre à commandes (OC) et comment cette valeur serait-elle répartie (p. ex. en pourcentage) entre les entreprises qualifiées?
<b>Réponse 4:</b>	L’AEIC compte conclure plusieurs conventions d’offres à commandes (COC) dans ce cadre. Bien qu’il n’y ait aucune garantie de travaux, tous les travaux seront visés par les commandes subséquentes à ces conventions d’offre à commandes. La valeur totale du programme est à déterminer.
<b>Question 5:</b>	<p>Veuillez clarifier les exigences linguistiques définies par les deux clauses suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. O3 (Les ressources proposées par l’offrant DOIVENT être capables de communiquer efficacement en anglais)</li> <li>2. Section 14 de l’annexe A Énoncé des travaux (Bien que les ressources de l’entrepreneur doivent écrire et parler couramment l’anglais, en ce qui concerne les exigences de l’AEIC qui nécessitent de communiquer en français, les ressources de l’entrepreneur doivent écrire et parler couramment le français (...). Toutes les communications et tous les produits livrables doivent être fournis en anglais ou en français, selon la langue officielle demandée par l’autorité du projet pour les travaux. L’Agence fournira la traduction des principaux documents.)</li> </ol>
<b>Réponse 5:</b>	Il est actuellement prévu que tous les produits écrits élaborés dans le cadre de ces conventions d’offre à commandes seront en anglais. Toute traduction requise des documents écrits sera effectuée par l’Agence elle-même et non par les offrants sélectionnés.

<b>Question 6:</b>	L'AEIC peut-elle accorder une prolongation de deux semaines, jusqu'au 22 janvier?
<b>Réponse 6:</b>	<b>Nous ne sommes pas en mesure d'accorder une telle prolongation.</b>
<b>Question 7:</b>	La page couverture du DOC (page 1 de 39) indique que les soumissions doivent être soumises à Meghan MacKenzie <a href="mailto:meghan.mackenzie@canada.ca">meghan.mackenzie@canada.ca</a> mais la page 7 du document indique que les soumissions doivent être soumises au compte suivant <a href="mailto:iaac.procurement-approvisionnement.aeic@canada.ca">iaac.procurement-approvisionnement.aeic@canada.ca</a> . Veuillez préciser à quel compte la soumission doit être soumise.
<b>Réponse 7:</b>	<b>Les soumissions doivent être soumises à <a href="mailto:iaac.procurement-approvisionnement.aeic@canada.ca">iaac.procurement-approvisionnement.aeic@canada.ca</a>.</b>
<b>Question 8:</b>	Que signifie « taux horaire tout compris »? Les tableaux des pages 33 et 34 (annexe B) indiquent que l'AEIC veut un taux pour chaque volet, et non un taux pour chaque individu contribuant à un volet particulier. Veuillez préciser.
<b>Réponse 8:</b>	<b>On demande aux offrants de présenter un taux horaire tout compris pour CHAQUE ressource proposée précisée dans CHAQUE volet.</b>
<b>Question 9:</b>	Veuillez préciser si la demande d'offres à commandes (DOC) doit inclure trois résumés de projet pertinents pour le volet approprié et des CV séparés pour le personnel proposé, ou trois résumés de projet pour chaque personne proposée (les résumés faisant partie de leur CV).
<b>Réponse 9:</b>	<b>Trois (3) résumés de projet pour chaque ressource proposée.</b>
<b>Question 10:</b>	Comment la soumission financière sera-t-elle évaluée? Quelle est la pondération par rapport à la soumission technique?
<b>Réponse 10:</b>	<b>Toutes les offres recevables qui satisfont aux critères d'évaluation techniques obligatoires et qui comprennent une offre financière seront recommandées pour l'émission d'une convention d'offre à commandes.</b>
<b>Question 11:</b>	Le barème de prix peut-il être modifié pour l'ajout de personnel supplémentaire, ou devrait-il y avoir une feuille distincte pour chaque ressource proposée?
<b>Réponse 11:</b>	<b>Oui, vous êtes libre d'ajouter des ressources supplémentaires si nécessaire.</b>
<b>Question 12:</b>	La page couverture du DOC indique que le date de clôture est le 8 janvier 2019. Veuillez préciser à que le date de clôture est le 8 janvier 2020?
<b>Réponse 12:</b>	<b>Le date de clôture est le 8 janvier 2020.</b>